



MAIS QUE SE PASSE-T-IL AU PAYS DE LA GALETTE ? ON S'ÉTOUFFE AVEC LA COMPLÈTE !

A chaque ingrédient des surprises nous attendent:

- > Pour les DS, la remise en cause du Forfait Jours est toujours d'actualité.
- > Pour les RCPART, l'apparition de l'expérimentation des DACB fait grincer des dents.
- > Pour les REC, leur mission consiste plus à relever les compteurs et à renforcer l'accueil qu'à monter en compétences les collègues pour faire du business.
- > Pour les RE, l'empilage des tâches orphelines continue malgré un agenda de gestion de l'absentéisme bien chargé.
- > Pour les COBAS, le nouveau périmètre du portefeuille de proximité laisse perplexe sur sa mise en œuvre.



**LA CFE-CGC ALERTE LA DIRECTION DREX SUR LES DÉRIVES CONSTATÉES
LOCALEMENT EN IGNORANT VOLONTAIREMENT LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES
DISPOSITIFS NATIONAUX DE DÉPLOIEMENT.**

L'article 49 de la Convention Collective de La Poste est très claire, 25 jours de CA correspond à 5 fois les obligations hebdomadaires de travail soit une semaine de 5 jours donc, **un samedi travaillé donne lieu à une journée complète de repos dans la même semaine.** La confiance doit être de mise.

L'expérimentation sur le poste de DACB n'ouvre pas la porte à une réorientation « forcée » des RCPART en place tant que rien n'a été statué au niveau national. Chacun doit rester sur son poste de travail actuel. Aucun accompagnement financier, aucune garantie de grade n'est connue à ce jour. Ne laissons pas carboniser la galette. **NE SIGNEZ RIEN !**

Pour les REC : Un peu de ménage s'impose sur les nombreux challenges, injonctions en cours et les nombreuses réunions teams. **La CFE-CGC demande une priorisation et une cohérence !** Trop d'ingrédients nuisent à la saveur du travail.

Le couteau suisse alias le RE est utile pour bien manger mais ne remplace pas les fonctions supprimées. EVRP, affichage, gestion chamboulée du planning chaque semaine, contrôles ... attention à ne pas rouiller l'accessoire incontournable à la bonne cuisine au risque de le rendre inutilisable. **Vigilance sur la charge mentale !**

La mise en place des nouveaux modèles de bureaux avec des conseillers de proximité modifie la répartition des portefeuilles et impacte leur travail sur les zones à couvrir d'autant s'ils sont seuls ! **La Visio ne peut pas être la seule réponse de la direction.** Un restaurant sans serveur perdra ses clients.

A QUAND LE RETOUR DE LA CONFIANCE ?

La CFE-CGC interviendra au niveau national auprès de la DRH BGN pour alerter sur la gestion des projets menés en Bretagne risquant de dégrader le baromètre social.



Contactez votre correspondant CFE-CGC Bretagne, nous sommes engagés à vos côtés pour faire respecter les accords nationaux, la défense de vos droits, et garantir votre qualité de vie au travail.

Valérie JOFFRE

Secrétaire Territoriale Bretagne
Secrétaire Nationale CFE-CGC
Référente BGN Territoriale
06 66 04 29 98
valeriejoffre.cgc@gmail.com

Christine BERTELOOT

Secrétaire Territoriale Adjointe Bretagne
06 43 50 53 23
berteloot.cgc@gmail.com